



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Ecole élémentaire publique Emile Massio

Route de St Sulpice 31 660 Buzet s/ Tarn

Téléphone 05 34 26 50 30

Mél. ce.0311647x@ac-toulouse.fr

Web http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ecoelem-buzet/

A l'intention de :

M.Joviado, Maire de Buzet s/Tarn, M. Martinez chargé des affaires scolaires, M. Ortala Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Richard, Mme Bex, M. Munoz, Mme Lopez, Mme Calleja, Mme Bru, M. Doumenc, Mme Maurer, Mme Margerit, parents d'élèves, M. Grille, D.D.E.N., Mme Donnart, Mme Bonnet, M. Brun, M. Soubiran, Mme Thomas, Mme Ciry, Mme Estrade, Mme Cioppani, Mme Planès, enseignants.

Buzet ^s/ Tarn

Objet: Procès-verbal du Conseil d'école du 26/05/2015

Ce conseil d'école débute à 18h00.

Sont Présents :

Parents d'élèves: Mme Lopez, Mme Marguerit, Mme Maurer, Mme Richard, Mme Bex, Mme Bru, Mme Calleja, M.Doumenc.

Equipe enseignante: Mme Bonnet, Mme Cioppani, Mme Ciry, Mme Donnart, Mme Estrade, Mme Planès, Mme Thomas, M.Brun, M.Fileri, M.Soubiran.

DDEN: M.Grille

Elus Mairie: M. Joviado, Mme Guerrero

Sont excusés :

M. Ortala (IEN), M.Munoz (parent d'élève)

1/ Pédagogie

- L'ouverture de la 10^{ème} classe est confirmée pour septembre 2015.

- 2 nouveaux enseignants titulaires seront nommés à la rentrée. Le poste de Mme Thomas sera occupé par un enseignant titulaire.

-La répartition des classes, pour l'effectif prévisionnel de 243 élèves devrait être la suivante :

2 CP: Mme Donnart et Mme Bonnet 1 à 24 élèves et 1 à 23 élèves

2 CE1: M.Brun et M.Soubiran 1 à 27 élèves et 1 à 26 élèves.

2 CE2: Mme Cirv et un nouvel enseignant titulaire

1 à 27 élèves et 1 à 27 élèves.

2 CM1: Mme Estrade et un nouvel enseignant titulaire

1 à 25 élèves et 1 à 25 élèves.

2 CM2 : Mme Cioppani et M.Fileri

1 à 19 élèves et 1 à 20 élèves.

M. le Maire nous informe que le matériel pour équiper la 10ième classe est commandé, ainsi que 4 ordinateurs et 2 vidéoprojecteurs.

L'installation d'une climatisation dans le 2ème préfabriqué est prévue avant la rentrée.

La répartition des classes sera la suivante : 8 classes dans le bâtiment en dur, et 2 classes dans les préfabriqués.

Il est souligné que, l'installation des vidéoprojecteurs dans les préfabriqués pose les questions des raccordements électriques et qu'il est important que les ordinateurs de classe soient raccordés au réseau internet, afin de permettre le partage de documents entre les enseignants.

L'équipe enseignante demande aux élus de songer à la sécurisation des bâtiments préfabriqués contre l'intrusion extérieure, notamment la sécurisation du système de fermeture des fenêtres.

Sur la question de la sécurité, et pour information, tout le personnel enseignant a reçu une formation incendie.

Le bilan des sorties scolaires de fin d'année est très positif pour toutes les classes. Toutes les classes sont parties entre 1 et 5 jours.

- -Les classes de Mme Bonnet, Mme Ciry, Mme Donnart ,et M.Brun sont parties 3 jours à Port Leucate.
- -Les classes de Mme Thomas et M.Soubiran sont parties 1 journée au Camp préhistorique de Puycelci.
- -Les classes de Mme Cioppani, Mme Estrade et M.Fileri sont allées 5 jours à Capbreton.

La visite du collège de Bessières par les CM2 se fera sur une journée entière le 29 juin, avec tous les CM2 du bassin. L'acheminement des élèves se fera par leurs parents ; une note a été distribuée aujourd'hui afin que les parents puissent s'organiser.

Le spectacle de fin d'année se déroulera le lundi 29 Juin à la salle Ribatel de Buzet sur Tarn.

Bilan du projet d'école :

Le projet 2014/2018 suit son cours : pas de remarque particulière à ce sujet.

Le 2^{ème} défi maths a connu encore un grand succès auprès des élèves et les ajustements, côté enseignants, sont en cours.

Le livret d'évaluation mis en place depuis septembre 2014 est plus clair, pour les élèves, les familles et les enseignants.

Malgré tout il va être complété avec les rubriques suivantes :

- onglet « Vocabulaire »
- onglet « Langue orale » en français.

Ces 2 points seront corrigés car, ce livret est propre à cette école.

Conseil des délégués :

Le Conseil des délégués est une instance rôdée, même si elle a été mise en attente en mai (jours fériés et séjours découverte)

Il est souligné, qu'il n'y a presque aucun souci dans la cours de récréation (ni bagarre, ni incivilité), et que cela est, en partie, dû à cette instance.

La liaison entre la maternelle et le CP se fera lors de rencontres : - par petits groupes, puis classes entières + prise du repas en commun, et autour d'une rencontre sportive.

En ce qui concerne la liaison entre l'école et le collège, elle n'a pas pu être établie sur la base du projet initialement proposé en production d'écrit. La rencontre Echecs CM, à laquelle ont participé les 6^{ème} inscrits au club d'échecs du collège a permis d'établir cette liaison. Ce volet sera renforcé, l'an prochain, notamment par des parties jouées en différé, dont les coups seront transmis par les enseignants côté école et l'animateur de ce club, côté collège. Le retour de cette liaison est positif pour les CM2 comme pour les 6^{ème} (anciens CM2 de Buzet).

Un point est souligné concernant le volet d'enseignement TICE : les enseignants rencontrent des difficultés à le faire vivre pour des raisons pratiques : planning difficile à tenir, atelier saturé, équipement hétérogène des classes (préfabriqués sans connexion internet, sans vidéoprojecteurs), matériel en panne et en cours de réparation.

Volet LVE : suivi.

Volet Culturel : pas de point particulier. Néanmoins la commune a gagné un concours "Les portes du temps" et a pu obtenir un financement de la DRAC. Cela aura une répercussion sur le spectacle de fin d'année 2016.

2/ Fonctionnement:

L'ouverture du portail le mercredi matin quelques fois un peu en retard, ne se produira plus. La photo de classe : c'est un oubli de la part des enseignants de n'avoir pas prévenu les familles ! Ils s'en excusent.

Budget:

La commune a augmenté le budget par élève de 1 € soit 37 € au lieu de 36 €. Ceci sur la base de l'effectif du jour de la rentrée scolaire 2014, c'est à dire 241 élèves soit 8917 € pour la rentrée 2015. Le budget transport est reconduit (1700 €), le budget piscine pour deux fois deux classes (transport et location de bassin), le budget Intervenant musique.

Association ABC:

Le bénéfice de la foire a rapporté 5 500 € cette année.

Il a été reversé 5 058 € par classe soit 20 € par enfant.

La tombola est maintenue et le tirage au sort aura lieu lors du spectacle de fin d'année.

Coopérative Scolaire:

Le compte présentait un solde créditeur avant toutes les sorties de 29 400 €.

Il reste à ce jour une fois toutes les sorties effectuées un solde de + 4 929 €.

On peut dire que l'école bénéficie d'une bonne santé financière.

Travaux actés au sein de l'école :

- les poteaux du préau seront arrangés dès le départ des enfants début juillet. La solution la plus adaptée sera trouvée pour la sécurité des enfants.
- portes et crémones : il est notifié que si les crémones sont retirées qu'en sera-t-il de la sécurité ? Le système de fermeture des 4 portes est donc à changer.
- il est souligné le problème d'alarme à réparer.
- il faut prévoir également de sécuriser les fenêtres des préfabriqués par des barreaux ou autres systèmes (voir ci-dessus).

Commission électorale 2015 :

Se proposent:

- Mme Estrade et M.Brun pour les enseignants
- Mme Lopez et Mme Margerit pour les parents d'élèves

3/ Périscolaire et abords de l'école

<u>PEDT</u> : différentes rencontres avec les Présidents d'association pour intervenir sur les temps périscolaires.

Le projet était à rendre le 30/05/15 pour une mise en place dès septembre 2015. L'élaboration suit son cours.

Cantine:

Il est souligné que certains repas présentent un déséquilibre alimentaire.

La mairie répond qu'un appel d'offre a été lancé pour, éventuellement, changer de prestataire de service. Il est envisagé également de passer un contrat avec les cuisines centrales des alentours (Bessières ou Villemur). Les parents d'élèves soulignent le fait qu'il ne faudra pas que cela engendre un surcoût du prix du repas. L'association ABC sera consultée à ce sujet, afin que cette dernière sonde les familles.

Portail famille informatique:

La mairie nous fait part du fait que le développement du logiciel est pour l'instant en standby car c'est au fournisseur informatique de le faire évoluer.

Est évoqué un manque de communication de la mairie lors du changement de facturation. La mairie le reconnaît. Pour pallier cela, un règlement de l'ALAE a été rédigé et voté en mairie. Il devra être

signé par les familles d'ici fin juin puis en septembre. Il y aura un seul document par famille même en cas de fratrie.

Un conseil pour l'ALAE va être créé. Il y aura 2 conseils par an. La cantine va passer en périscolaire.

Toutes les questions de l'ordre du jour ont été traitées. Le conseil d'école est levé à 20h00.

Le directeur, M.Fileri

La secrétaire de séance,

Mme Maure